

En finir avec la piraterie dans les eaux les plus dangereuses du monde

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution pour lutter contre les actes de piraterie en Afrique de l'Ouest. Les initiateurs de cette nouvelle résolution sont la Norvège et le Ghana, qui ont mené les négociations.

« Les eaux au large de l'Afrique de l'Ouest sont les plus dangereuses du monde. Ainsi, depuis plus de dix ans, des pirates menacent la sécurité des navires circulant dans le golfe de Guinée. La décision du Conseil de sécurité aujourd'hui constitue un pas important dans la lutte contre cette menace », a déclaré la ministre des Affaires étrangères de Norvège Anniken Huitfeldt.

« Une amélioration de la sécurité maritime dans cette région assurera une croissance économique accrue aux États côtiers tout en contribuant à des conditions de travail plus sûres pour les marins », a annoncé Madame Huitfeldt.

Il s'agit de la première résolution visant à lutter contre les actes de piraterie dans le golfe de Guinée depuis dix ans.

« Le Conseil de sécurité envoie ainsi un signal clair : la sécurité du trafic maritime est d'une importance capitale. Il est primordial que les États membres de l'ONU et les pays de la région appliquent la résolution », a souligné Madame Huitfeldt.

Le golfe de Guinée s'étend sur 6 000 kilomètres, du Sénégal au nord à l'Angola au sud. Tous les jours, environ 1 500 bateaux de pêche, navires-citernes et porte-conteneurs croisent dans ces eaux. Le golfe de Guinée est crucial pour

l'acheminement de pétrole, de gaz et de marchandises entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe.

Au cours des dix dernières années, de nombreux actes de piraterie se sont produits dans le golfe de Guinée, en particulier au large du Nigeria. Les navires et leurs équipages naviguent sous la menace constante d'attaques, de vols et d'enlèvements.

« La résolution du Conseil de sécurité est destinée à aider les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest à adopter les lois nécessaires et à poursuivre en justice les pirates. La résolution encourage d'autre part un soutien international accru et un renforcement de la coopération régionale. Le Conseil souligne en même temps la responsabilité de chaque État », a précisé Madame Huitfeldt.

Les actes de piraterie nuisent beaucoup aux exportations, au commerce et aux investissements dans les pays du littoral occidental de l'Afrique. Une étude de l'ONU montre que ces actes coûtent environ 2 milliards de dollars par an aux États riverains du golfe de Guinée. S'y ajoute le coût de la baisse des investissements et de l'impact négatif sur le développement économique, qui représente plusieurs dizaines de milliards de dollars.